

Paris, le 28 juin 2021

Les temps forts du Salon de l'AMIF

Pour son Salon 2021 du 30 juin et 1^{er} juillet, l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF) promet des temps forts à ne pas manquer !

Stéphane Beudet, Président de l'AMIF, introduira le Salon à 9h30 par une **visite inaugurale** permettant un échange privilégié entre les personnalités politiques de l'Ile-de-France, le Bureau de l'AMIF, et les exposants du Salon de l'AMIF pour une découverte des nouveautés 2021. La visite s'achèvera à l'Agora principale, où Stéphane Beudet lancera la **Conférence inaugurale intitulée « Les Collectivités au cœur de la relance »**. Quel rôle jouent et continueront de jouer les collectivités pour favoriser la relance ? Comment les élus locaux se projettent-ils au plus près du terrain, en lien avec les acteurs économiques et sociaux, pour les mois à venir ? La conférence, animée par **Jacques Paquier**, directeur de la rédaction du Journal du Grand Paris, se déroulera en présence de **Gérard Larcher**, président du Sénat, **Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, **Emmanuel Grégoire**, 1^{er} adjoint à la Maire de Paris, **Patrick Ollier**, président de la Métropole du Grand Paris, **Philippe Laurent**, secrétaire général de l'AMF et maire de Sceaux, et **Valérie Péresse**, présidente de la Région Ile-de-France.

Cette période de crise sanitaire pose des questions sur la relance des territoires mais aussi sur les **capacités d'anticipation et de gestion de crise des communes** : **Stéphane Beudet** débattira sur le sujet avec **Christine Rouzioux**, professeur émérite de virologie, membre de l'Académie nationale de médecine et membre de l'Académie nationale de pharmacie, **Eric Berger**, président du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) d'Ile-de-France, et **Véronique Garnier**, adjointe au maire de Croissy-sur-Seine et élue référente de la commission Santé et Solidarités de l'AMIF. L'AMIF présentera lors de cette conférence **les résultats de la seconde phase de son étude sur les coûts de la crise sanitaire pour les communes franciliennes**.

Le Salon permettra également de présenter et mettre en débat **les résultats de la Grande consultation des maires pour une nouvelle et véritable décentralisation**, à 16h à l'**Agora principale**, autour d'une table ronde réunissant notamment la ministre **Jacqueline Gourault**, en charge de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, **Françoise Gatel**, sénatrice d'Ille-et-Vilaine, **Sébastien Martin**, président de l'Association des Communautés de France (ADCF), **Philippe Dallier**, sénateur de Seine-Saint-Denis, **Patrick Ollier**, président de la Métropole du Grand Paris, **Stéphane Beudet**, président de l'AMIF, ainsi que le premier vice-président de l'AMIF **Jean-Philippe Dugoin-Clément**.

Enfin, l'AMIF lancera son Guide du mandat participatif destiné aux élus souhaitant mettre en place une démarche de participation citoyenne dans leur commune. Cet événement prendra la forme d'un atelier interactif d'accompagnement des élus s'interrogeant sur cette opportunité.

Cette année, l'AMIF met à l'honneur plusieurs ministres sur son Salon, et notamment l'ancien premier ministre **Manuel Valls** qui dédicacera son nouvel ouvrage *Pas une goutte de sang français, mais la France coule dans mes veines* le jeudi 1^{er} juillet à 15h30. Le Garde des Sceaux **Eric Dupond-Moretti** prendra la parole sur le sujet de la **justice locale** en compagnie de **Stéphane Beudet**, président de l'AMIF, **Carole Nisand**, procureure de la République en Essonne, et **Sarah Misslin**, maire-adjointe d'Ivry-sur-Seine déléguée à la Tranquillité publique, la

sécurité, la prévention de la délinquance et la Propreté de l'espace public, et vice-présidente du Forum Français pour la Sécurité Urbaine.

L'AMIF accueillera également **Amélie de Montchalin**, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques lors d'une table ronde sur la **gouvernance de la donnée publique dans les collectivités** réunissant **Eric Bothorel**, député des Côtes-d'Armor et auteur d'un rapport parlementaire sur la politique publique de la donnée, **Christophe Ippolito**, adjoint au maire de Nogent-sur-Marne et élu référent de la commission Numérique de l'AMIF, et **Joël Gombin**, politologue et fondateur de Dataactivist.

À ces intervenants, s'ajoutent mesdames **Marie-Pierre Badré**, présidente du Centre Hubertine Auclert et élue référente de la commission Egalité femmes-hommes de l'AMIF, et **Madeline Da Silva**, adjointe au maire des Lilas et élue référente de la commission Egalité femmes-hommes de l'AMIF, pour une table ronde sur la thématique de la commune comme lieu d'innovation pour faire avancer l'égalité femmes-hommes.

La problématique du dérèglement climatique prend également toute sa place : **Pierre-Henri Guignard**, secrétaire général de la COP 21 et envoyé spécial de la France pour l'Alliance pour la préservation des forêts tropicales interviendra aux côtés de **Christophe Najdovski**, adjoint à la mairie de Paris en charge de la végétalisation de l'espace public, des espaces verts, de la biodiversité et de la condition animale, **Jérémy Almosni**, directeur de l'ADEME Ile-de-France, et **Christelle Insergueix**, directrice de l'AREC Ile-de-France, lors d'une table ronde dédiée au changement climatique. L'AMIF décernera également, dans cette même thématique, le **Trophée des communes pour la rénovation énergétique** en partenariat avec Ile-de-France Energies et l'AREC Ile-de-France.

D'autres remises de prix sont prévues lors du Salon : l'Établissement français du sang (EFS) attribuera **les Trophées « Label Commune Donneur »** pour la 11^{ème} fois en partenariat avec l'AMIF. 120 communes seront récompensées au titre des années 2019 et 2020 (la remise de prix 2019 n'ayant pas pu se tenir). Et enfin, l'AMIF remettra les **Trophées des Conseils Municipaux Enfants & Jeunes** en partenariat avec l'Association Nationale des Conseils des enfants et jeunes (ANACEJ), l'association Civica et Bayard Jeunesse.

Pour vous rendre au Salon ou pour assister à la retransmission des événements sur l'AMIF LIVE, veuillez-vous inscrire via le lien suivant :

<https://amif2021.site.calypso-event.net/visiteur.htm>

Un pass sanitaire sera mis en place pour se rendre au Salon. Vous devrez être obligatoirement en possession, au choix :

- D'un schéma de vaccination complet, soit deux injections + 15 jours suivant la seconde dose ;
- D'un test négatif de moins de 48h ;
- D'un test RT-PCR ou antigénique positif du rétablissement de la Covid, datant d'au moins 15 jours et de moins de 6 mois.
- **ATTENTION : l'autotest ne fait pas partie du dispositif pass sanitaire, et le pass sanitaire ne dispense pas du respect des gestes barrières.**

Contact presse : Émilie Pouch – epouch@amif.asso.fr – 07 88 32 45 14